NOUVELLE SÉRIE No. 33 } **Circulaire au Clergé**

Evêché de Rimouski, 1 mai 1880

1o *Fête de St. Germain.*
2o *Fête de St. Isidore, laboureur.*
3o *Dîme dans les endroits extra-parochiaux.*
4o *Association de St. François de Sales.*
5o *Quête pour l'Irlande et pour du grain de semence.*
6o *Nouvelliste de Rimouski.*
7o *Nos Communautés.*
8o *Opuscules recommandés.*
9o *Visite épiscopale.*

Messieurs et chers Collaborateurs,

I. A l'occasion de la fête de St. Germain, Titulaire de la Cathédrale, que nous allons célébrer le 28 de ce mois, je vous ferai remarquer une erreur qui s'est glissée dans l'*Ordo* de cette année. Au lieu de la messe *Statuit*, vous devez dire la messe propre accordée au diocèse par le St. Siège en 1874, *Factus sum*, tant le jour de la fête que celui de l'octave et le dimanche de la solennité.

Que je serais heureux de voir ce Saint, qui nous a été donné pour Patron, connu, honoré, invoqué dans toutes les parties du diocèse! Aidez-moi donc,

chers Collaborateurs, à répandre et établir solidement cette dévotion dans vos paroisses et missions, surtout au moyen de la *Neuvaine* en son honneur. Commencez-la partout le 20 du mois, pour la terminer le 28 ; récitez au moins après la messe les prières indiquées et lisez la considération pour chaque jour ; invitez enfin tous vos fidèles à faire ces exercices en famille et à communier durant cette neuvaine.

II. Une autre fête, fixée au 15 de ce mois, mais qui, cette année, est transférée pour nous au 9 de juin, va se célébrer pour la première fois dans notre province : c'est celle de St. Isidore le laboureur. L'épiscopat a sollicité cette grâce à Rome particulièrement en faveur de la classe si nombreuse des cultivateurs. Il ne faut donc pas la laisser passer inaperçue : appelez-y au contraire, Messieurs, l'attention de vos paroissiens, faites-leur connaître les détails si édifiants de la vie de ce saint agriculteur, proposez-la-leur pour modèle, et engagez-les à le prier avec confiance dans leurs différents travaux.

III. L'usage constant dans notre province ecclésiastique est que dans les endroits non compris en dedans des limites des paroisses ou des missions régulièrement établies, la dîme se paie au curé du lieu où les cultivateurs de ces endroits ont leur sortie ordinaire ou naturelle, même lorsque la chose n'est pas fixée par la lettre de mission. Mon intention est que cette règle continue à s'observer dans tout le diocèse. Je prie aussi chacun de vous d'avertir ses paroissiens de l'obligation où ils sont de payer fidèle-

ment la dîme au curé partout où ils sèment ailleurs que dans leur paroisse. Il me paraît y avoir certains abus là-dessus.

IV. Ne laissez pas languir la belle Association de St. François de Sales, de laquelle dépendent toutes nos œuvres diocésaines : *insta opportune, importune*. Marquez donc certains jours où les gens devront payer, suivant les circonstances, soit *un centin* chaque mois (ce qui est préférable dans quelques endroits), soit *cinq centins* chaque six mois (en *juin* et *décembre*) Avertissez les chefs de dizaines de retirer ces montants dans le cours de la semaine et de vous les apporter le dimanche suivant, Ayez un cahier où vous teniez note exacte de ces paiements, afin d'éviter tout reproche et tout malentendu ; ou bien, faites élire ou désignez vous-mêmes *un trésorier* qui soit chargé de ce soin : ce dernier mode vous exemptera du trouble et de la responsabilité. Choisissez par dessus tout des *zélateurs* ou *zélatrices*, qui s'occupent spécialement de soutenir et d'étendre l'Association *dans chaque arrondissement* de la paroisse.

Veuillez donc bien transmettre à M. le Grand-Vicaire, directeur diocésain, ce que vous pouvez avoir en mains ; il y en aurait grand besoin, pour le Séminaire particulièrement.

V. Vous avez pu voir dernièrement dans le *Nouvelliste de Rimouski* la liste des contributions pour soulager l'Irlande, et en même temps pour procurer du grain de semence à nos pauvres. J'ai été bien content du résultat, et je vous prie d'en accepter mes re-

merciements pour vous-mêmes et d'en remercier aussi vos paroissiens.

VI. Ceci m'amène à vous engager de nouveau à souscrire à ce journal, le seul qui se publie dans le diocèse, quand même ce ne serait que pour avoir les nouvelles religieuses du diocèse. Cette feuille (qui, je le répète, n'est point l'organe de l'évêché, mais qui donne volontiers ces nouvelles) deviendrait encore plus intéressante si vous vouliez bien lui communiquer le compte rendu des solennités, concours, faits édifiants de vos paroisses respectives. Voyez mes *Mandements*, page 324.

VII. Puisque je suis sur ce sujet, je vous conjure encore de prendre nos Communautés religieuses sous votre protection. Elles sont naissantes, ne sont pas fondées, et pour vivre et prospérer ont besoin du concours et du bon vouloir de tous.

Nos Sœurs de la Congrégation sont accablées d'une dette considérable, et sont très-peu encouragées. Elles n'ont actuellement que 18 pensionnaires, et 26 quarts-de-pension. Est-ce que la plupart des paroisses du Comté de Rimouski ne pourraient pas leur envoyer *trois ou quatre* élèves chacune, ce qui porterait tout-de-suite le nombre des pensionnaires à une quarantaine ?—Faites donc comprendre, Messieurs, à vos paroissiens l'avantage de confier leurs jeunes filles à nos bonnes Religieuses de Rimouski, de Cacouna, de Carleton ou des Trois Pistoles. Là ces enfants se formeront à toutes les vertus de leur sexe et deviendront, par les soins assidus et dévoués de leurs maîtresses, soit de saintes épouses du Seigneur, soit

d'excellentes mères de famille, qui transmettront à plusieurs générations les leçons de sagesse et de religion qu'elles auront reçues dans ces maisons bénies.

Nos Sœurs de la Charité, dont la vie est consacrée aux pauvres, aux infirmes, aux malades, aux orphelins, ouvrent de plus ces jours-ci une salle d'asile aux enfants de 3 à 7 ans. Pour le soutien de toutes ces œuvres admirables, elles comptent, Messieurs, sur votre aide et vos sympathies. Déjà, vos paroissiens sont venus à leur secours dans la construction d'une nouvelle maison qu'elles ont entreprise ; mais leur grande ressource, vous le savez, consiste dans la confection des ornements sacrés, linges d'église, cierges, hosties, etc. et dans la reliure. En leur donnant des commandes pour ces sortes d'ouvrages, vous vous assurez des effets bons, solides, bien faits, et vous contribuez en même temps aux oeuvres de charité que ces Soeurs accomplissent.—Il n'est pas inutile de vous faire remarquer encore que le plus souvent les ornements qui vous sont offerts par des marchands ou commis voyageurs sont d'étoffes mêlées et peu durables, en or ou argent faux, qui noircit rapidement, mal cousus et faits *à la douzaine. Pour le même prix* vous auriez certainement mieux dans nos Communautés. Relisez donc ce que je vous ai dit à ce sujet dans ma Circulaire du 3 sept. 1875 (*Mandements*, page 388).

Comprenant aussi l'importance de l'œuvre entreprise par nos Sœurs des Petites Ecoles, vous apprendrez avec plaisir leurs succès à St. Gabriel. Plusieurs d'entre vous en ont demandé pour leurs paroisses ou

missions : je crains qu'elle ne puissent satisfaire immédiatement à tous les besoins ; mais, moyennant *les bons sujets* que vous ne manquerez point de leur envoyer, j'espère que bientôt elles seront en état de répondre à toutes les nouvelles demandes. Des institutrices dévouées, ou d'autres jeunes filles instruites, sages et pieuses, feront précisément les meilleures postulantes. Je remercie ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont déjà travaillé dans ce sens.

VIII. Aux ouvrages canadiens que je vous ai recommandés à différentes époques pour être mis dans les bibliothèques paroissiales ou distribués en prix, et dont vous trouvez la liste à la page 385 et suivantes de mes "*Mandements,*" je crois devoir ajouter ceux-ci : "*Une Mine,*" par le Père Zach. Lacasse, O. M. I. "*Conférence sur les propriétés délétères des liqueurs spiritueuses,*" par le Père L. P. Pâquin, O. M. I.—"*Petits Conseils pour la première communion,*" ainsi qu'un *Recueil d'indulgences* qui se publie actuellement à Québec avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque, et un *Abrégé de la Vie de Mlle LeBer,* qui est sous presse à Rimouski. Ce dernier ouvrage conviendrait parfaitement pour être donné en récompense aux écoles et aux catéchismes : il ne coûtera que 12½ centins.

Il vient aussi de paraître, avec l'approbation de Mgr. de St. Hyacinthe, une nouvelle édition de *Questions sur le mariage,* publiées par l'ancien Evêque de Montréal en 1859. Ce travail vous serait fort utile ; il coûte 35cts. Vous pouvez vous le procurer du Rév. M. Pierre Mathieu, au Collège de Sorel.

IX. Sur le désir de plusieurs membres du Clergé, je vais adopter la coûtume, suivie déjà par plusieurs Evêques de la province, de me faire précéder dans la Visite épiscopale par un prêtre chargé de donner une petite retraite aux confirmands. Chaque curé doit envoyer chercher ce prêtrede manière qu'il arrive 48 heures avant l'Evêque dans la paroisse. Tous les confirmands doivent être rendus à l'église pour la première instruction qui aura lieu à 4 heures de l'après-midi. L'examen doit s'être fait par le curé, avant la retraite ; mais les billets ne se distribuent qu'à la fin de ces exercices.

En ce treizième anniversaire de ma consécration épiscopale, je me recommande plus instamment que jamais à vos ferventes prières et saints sacrifices. Je vous bénis tous affectueusement avec le peuple confié à vos soins.

Votre Evêque tout dévoué,

† JEAN, Ev. DE ST. G. DE RIMOUSKI

QUETES DE L'AVENT, 1879;

POUR LA FONDATION D'UNE BOURSE AU SÉMINAIRE DE RIMOUSKI.

Trois-Pistoles ......$	22.00	N. D. du Lac.........	1.50
Ile Verte............	16.00	St. Jos. de Lepage..	1.50
Rimouski............	13.20	Grande Vallée......	1.33
Percé	10.00	St. Matthieu........	1.20
Paspébiac............	6.40	Cloridorme	1.00
Matane..............	6.00	St. Frs. Xavier.......	1.00
St. Simon............	5.90	Rivière-au-Renard.	1.00
Carleton	5.25	St. Gge de Malbaie	1.00
Cacouna............	5.00	St. Hubert...........	0.80
Bic	5,00	Ste. Angèle.........	0.79
Assompt. McNider.	5.00	St.Paul de la Croix	0.75
Douglastown........	4.50	St.Louis du Ha! ha!	0.65
Caplan	4.05	St. Pre. de Malbaie	0.64
New Port...........	4.00	St. Honoré...........	0.63
St. Arsène	4.00	St. Alexis...........	0.50
St. Bonaventure....	3.50	Ste. Blandine........	0.50
Ste Luce............	3.42	Ste. Anne des Mts.	0.50
Ste Flavie...........	3.35	N.D.des 7 Douleurs	0.50
N. D. du S. Cœur...	3.30	Ste. Rose............	0.50
Cascapédiac.........	3.00	Métis	
Ste Félicité.........	3.00	St. Gabriel...........	
St. Fabien...........	2.90	St. Anaclet...........	
Cap d'Espoir........	2.70	Port-Daniel..........	
Ristigouche.........	2.50	St. J. l'Evangéliste	
St. Godefroi.........	2.00	Maria................	
Grande Rivière.....	2.00	Cap-Rosier...........	
St. Gabriel..........	2.00	Pabos................	
Cap Chat............	2.00	Anse-au-Griffon	
St. Ulric............	2.00	St. Moïse............	
Madeleine...........	2.00	P.-aux-Esquimaux.	
Mont Louis..........	2.00	Betsiamits	
St. Modeste.........	2.00	Nataskouan, etc....	
St. Clément.........	2.00		
Gaspé................	1.55		$183.31
St. Epiphane........	1.50		